



Acquisition d'une participation indirecte de 37,04 % dans CMT par Ayrad Group Limited

Le conseil d'administration de CMT a été informé, ce jour, de la conclusion d'un accord entre Strategos Ventures Limited (SVL) et Ayrad Group Limited (Ayrad), portant sur l'acquisition par Ayrad de 100 % des parts d'OSEAD Fund — une entité luxembourgeoise détenue par SVL — qui détient indirectement, via la société marocaine OMM, 37,04 % du capital social de CMT pour un prix global de 130 millions USD (l'Opération).

Dans le cadre de cette Opération, les parties ont convenu de mettre un terme définitif à deux différends en cours impliquant CMT, à savoir (i) le litige OMM et CMT relatif au prêt consenti par CMT à OMM en 2012 en contrepartie du paiement à CMT de la contrevaletur en dirhams de 35 000 000 USD et (ii) le litige opposant Shaba Metals LLC, entité liée à SVL, à CMT concernant l'exécution de contrats d'offtake conclus en 2024 moyennant le paiement à CMT de 12 000 000 USD ; étant précisé que la conclusion de ces accords transactionnels constitue un préalable à la réalisation de l'Opération.

La réalisation de cette Opération devrait intervenir, sous réserve de la finalisation de certains préalables d'usage, au cours du mois d'avril 2026. Ensuite, Ayrad et CIMR envisagent de prendre conjointement le contrôle de CMT. Ce contrôle serait formalisé par la signature d'un pacte d'actionnaires dont l'entrée en vigueur serait conditionnée à l'obtention de l'autorisation du Conseil de la concurrence. A l'issue de cette prise de contrôle, Ayrad détendrait indirectement 37,04 % du capital social de CMT, tandis que la CIMR détendrait 16,12 % du capital.

Cette prise de contrôle conjointe déclencherait ensuite le lancement d'une offre publique d'achat obligatoire, portant sur l'intégralité des actions CMT, sous réserve de l'obtention du visa préalable de l'AMMC.

Par ailleurs, le conseil d'administration de CMT a autorisé la conclusion d'un accord transactionnel à intervenir avec l'Office des Changes moyennant le paiement d'un montant transactionnel de 182 millions de dirhams (MAD), emportant extinction des poursuites judiciaires engagées à l'encontre de CMT, dans le cadre des deux dossiers contentieux.

La CMT s'engage à informer les investisseurs et les parties prenantes de toute évolution significative relative à cette opération, conformément aux exigences réglementaires en vigueur.

À propos de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT dispose de 4 sites d'extraction et emploie 1 107 personnes à travers le Maroc, dont 751 employés sous-traitants permanents. Ses ressources techniques et humaines lui permettent de produire des métaux utiles au développement économique et technologique à travers le monde.

À propos d'Ayrad

Ayrad est un groupe minier basé aux Émirats arabes unis, présent au Maroc à la suite de l'acquisition de la Compagnie Minière d'Oumejrane (CMO) fin 2024 par l'une de ses filiales. Le groupe dispose d'une expertise reconnue dans le domaine minier en qualité d'opérateur, à travers notamment une équipe dirigeante forte d'une expérience cumulée de plusieurs décennies dans l'exploration, le développement et l'exploitation de projets miniers d'envergure, ainsi qu'un historique éprouvé de mise en production et de gestion opérationnelle de sites miniers complexes.

Responsable communication financière

Hatim YOUSSEFI

youssefi@cmt.ma

www.cmt.ma

+212 522 786 861

+212 661 937 662